



Communes de LE BELLAY en VEXIN, MOUSSY et Hameau de Bercagny à CHARS : Actions en cours pour garantir la qualité de l'eau. 2 septembre 2025

Point d'information :

Suite à un **contrôle de l'ARS le 29 juillet 2025** révélant un dépassement du seuil réglementaire d'**anthraquinone** dans l'eau, le **SIEVV** et **Veolia** en liens avec les communes concernées, ont mis en place un plan d'action immédiat pour identifier la source du problème et rétablir une distribution d'eau conforme. Voici les étapes clés et les mesures prises :

Identification de la source

- **31 juillet** : Prélèvements d'eau par Veolia en **6 points du réseau** pour localiser la zone concernée. → **Résultat** : Le traitement existant au **charbon actif** (Moulin Clochard) reste efficace contre les pesticides. **Les canalisations entre les réservoirs de Chars et Bercagny** sont identifiées comme la source probable du dépassement.
- **Début août** : Prélèvements de 2 échantillons de la canalisation suspectée pour analyse du **revêtement intérieur** des canalisations (fonte grise, diamètre 125 mm). → **25 août** : Confirmation de la présence d'anthraquinone (taux entre **0,02 et 0,22 g/kg de matière sèche**).

Mesures d'urgence

- **6 août** :
 - **Commande d'eau embouteillée** : 32 palettes à livrer (13 pour Moussy/Bercagny, 19 pour Le Bellay-en-Vexin), couvrant **368 habitants**.
 - **Commande d'une station temporaire de traitement** (charbon actif en grains) au réservoir de Bercagny, pour une mise en service prévue **dès le 7 septembre**. La date précise vous sera communiquée dès le retour du laboratoire agréé des résultats d'analyses de l'eau traitée.
- **7 août** : **Arrêté préfectoral** restreignant temporairement l'usage de l'eau.
- **8 et 21 août** : Livraisons d'eau embouteillée, avec une **organisation solide** entre mairies, bénévoles et services municipaux pour assurer l'accès à tous.
- **19 août** : Autorisation préfectorale pour l'installation du **filtre temporaire au charbon actif en grains** à Bercagny.
- **27 août** : **Livraison du matériel**. La mise en service est prévue pour le **7 septembre**, permettant l'arrêt de la distribution d'eau embouteillée.

Solution définitive :

Remplacement des canalisations : Décision prise par le comité syndical du SIEVV le 1^{er} septembre 2025 ;

- **2 750 mètres de canalisations neuves** (fonte ductile) seront posées en urgence entre Chars et Bercagny.
- **Coût 730 000 € TTC, Délai estimé : 1 mois maximum**. Démarrage des travaux prévu en 2^{ème} semaine de septembre

Ce qu'il faut retenir

- ✓ **L'eau distribuée est contrôlée en continu** : Le traitement au charbon actif en grains garantit une eau conforme aux normes pour les pesticides.
- ✓ **Distribution d'eau embouteillée maintenue** jusqu'à la mise en service du filtre temporaire au charbon actif en grains (prévue le 7 septembre). La date précise vous sera communiquée.
- ✓ **Marché des travaux de remplacement** de la canalisation existante lancé, pour une solution pérenne.

 **Nous restons mobilisés** pour vous informer en toute transparence. Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour plus d'informations :

- Contactez votre mairie ou le SIEVV (s.i.e.v.v@orange.fr)
- Suivez les mises à jour sur les sites internet des communes

Le 2 septembre 2025

Le Président du SIEVV
Michel BAJARD

Le Maire du BELLAY en VEXIN
Ludovic BAZOT

Le Maire de MOUSSY
Philippe HOUDAILLE

La Maire de CHARS
Évelyne BOSSU

Le Directeur du Territoire Cergy-Vexin VEOLIA Eau IDF
Jean-Paul MICHELET